**AUTO ECOLE ST CYBARD** 

**EURL AUTO ECOLE MORAIN ET ENFANTS** 

Agrément Préfectoral : : E15 016 00100

SIRET: 813 542 909 00029

Numéro de formation professionnelle : en attente Adresse mail : autoecolestcybard@gmail.com Code NAF : 8553Z Enseignement de la conduite

## Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite et à la sécurité routière à la catégorie B du permis de conduire

Une évaluation de vos compétences de départ vous sera proposée afin vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée (nombre d'heures moyen et le coût de la formation).

C'est l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques vont être évaluées. L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art. R. 245-2 du Code de la route).

Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation. Mais cela reste une estimation.

Le nombre d'heures pourra varier en fonction de votre implication, de la régularité de votre travail et de votre rythme d'apprentissage !

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique.

Cette évaluation de vos compétences sera d'une durée de 1 heure.

## I – ITEMS EVALUES

Cette évaluation portera sur :

- Vos prérequis en matière de connaissance des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

## II - MOYEN UTILISE

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un véhicule.

## III - INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans le local de l'auto-école et sur le site de l'auto-école.